

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 27 mars 2025

L'an deux mille vingt cinq, le vingt sept mars, à 19 heures 30,

Le Conseil Municipal de la Ville d'Évry-Courcouronnes, légalement convoqué, s'est assemblé Salle Decauville, Ferme du Bois Briard - Rue du Bois Briard – Evry-Courcouronnes (conformément aux dispositions de l'arrêté municipal n°A2024/1217 en date du 26 octobre 2024 relatif à la délocalisation des séances du Conseil municipal - 1^{er} semestre 2025) sous la présidence de Monsieur Stéphane BEAUDET, Maire de la Ville,

Présents : Mesdames et Messieurs,

Stéphane BEAUDET, Medhy ZEGHOUF, Danielle VALERO, Pascal CHATAGNON, Claude MAISONNAVE-COUTEROU, Pierre PROT, Cendrine CHAUMONT, Olivier POTOKAR, Mélinda BAYOL, Ronan FLEURY, Yvan COUVIDAT, Agnes OMER, Lucas MESLIN, Alban BAKARY, Marie-Thérèse PLAUD, Henri CATALIFAUT, Michel BONNAFOUS, Carmèle BONNET, Pascal CAUCHEBRAIS, Tania TI-A-HING, Philippe DARDILLAC, Stéphane JOURNE, Daniele OVONO, Freddy N'SONDE, Virginie VILLEMIN, Natacha GIRARD, Fatoumata KOITA, Jordan SCHWAB, Dioulaba INJAI, Laurène HANNA, Pétroline BEROT, Jean-Baptiste GRAH, Farida AMRANI, Abdoul-Aziz M BAYE, Gérard GIANATI, Azzedine SERIDJI, Henri CHAILLOT, Dominique MARQUE, Charles MARIETTE, Mina FAYED, Julie NUAGE

Formant la majorité des membres en exercice.

Absent(e)s excusé(e)s : Mesdames et Messieurs

Diarra BADIANE donnant pouvoir à Danielle VALERO, Corinne BOURGEOIS donnant pouvoir à Henri CATALIFAUT, Myriam BOUBEL donnant pouvoir à Cendrine CHAUMONT, Jean CARON donnant pouvoir à Ronan FLEURY, Mara DEL MEI-GUILBERT donnant pouvoir à Alban BAKARY, Rémy COURTAUX donnant pouvoir à Mina FAYED, Rafik GARNIT donnant pouvoir à Pétroline BEROT, Fadila BEN DOULAT donnant pouvoir à Gérard GIANATI, Edwige PRISCA donnant pouvoir à Abdoul-Aziz M BAYE

Absent(e)s :

Samir BENAMARA, Henry SIMENOU, Valdemar DE SOUSA

(chaque élu pouvant être porteur d'un pouvoir)

Secrétaire de séance : **Monsieur Jordan SCHWAB**

Délibération
CM20250327_091
Le 27 mars 2025

**ACTUALISATION DU TABLEAU DES INDEMNITÉS DE FONCTION MAJORÉES ALLOUÉES
AU MAIRE, AUX ADJOINTS, AUX CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS ET AUX
CONSEILLERS MUNICIPAUX**

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la Délibération n° CM20200528_034 du Conseil municipal en date du 28 mai 2020, portant sur l'installation du Conseil municipal,

VU la Délibération n° CM20221013_117 du Conseil municipal en date du 13 octobre 2022 modifiant l'effectif des Adjointes au Maire,

VU la Délibération n° CM20221208_158 du Conseil municipal en date du 8 décembre 2022 portant sur l'actualisation des indemnités de fonction de base du Maire, des Adjointes, des Conseillers Municipaux Délégués et des Conseillers municipaux,

VU la Délibération n° CM20221208_159 du Conseil municipal en date du 8 décembre 2022 portant sur l'actualisation des indemnités de fonction majorées du Maire, des Adjointes, des Conseillers Municipaux Délégués et des Conseillers municipaux,

VU la Délibération n° CM20231012_102 du Conseil municipal en date du 12 octobre 2023 portant modification de l'effectif des Adjointes au Maire,

VU la Délibération n° CM20231012_103 du Conseil municipal en date du 12 octobre 2023 portant sur l'élection de 15 Adjointes au Maire et d'1 Adjointe au Maire / Adjointe de Quartier,

VU la Délibération n° CM20241210_216 du Conseil municipal en date du 10 décembre 2024 portant sur l'actualisation des indemnités de fonction majorées du Maire, des Adjointes, des Conseillers Municipaux Délégués et des Conseillers municipaux,

VU la Délibération n° CM20250327_090 du Conseil municipal en date du 27 mars 2025 portant actualisation des indemnités de fonction de base du Maire, des Adjointes, des Conseillers municipaux et des conseillers municipaux délégués,

VU le courrier de Madame Nebia BEHILLIL, Conseillère municipale déléguée, en date du 7 janvier 2025 par lequel elle présente sa démission du Conseil municipal à compter du 31 janvier 2024,

VU le tableau nominatif des indemnités de fonction majorées du Maire, des Adjointes, des Conseillers municipaux Délégués et des Conseillers municipaux, annexé à la présente délibération,

VU le budget de la Commune,

VU le rapport de Monsieur le Maire,

CONSIDERANT que Madame Nebia BEHILLIL, Conseillère municipale déléguée, a démissionné du Conseil municipal avec effet au 31 janvier 2025,

CONSIDERANT l'installation de Monsieur Valdemar DE SOUSA au Conseil municipal du 13 février

2025,

CONSIDERANT la modification de délégation de Madame Mina FAYED (Référénte quartier du Canal en remplacement de Madame Nebia BEHILLIL, démissionnaire),

CONSIDERANT la modification de délégation de Madame Diarra BADIANE (Référénte quartier des Pyramides en remplacement de Madame Carmèle BONNET),

CONSIDERANT la modification de délégation de Madame Claude MAISONNAVE-COUTEROU (Référénte quartier des Epinettes en remplacement de Monsieur Philippe DARDILLAC),

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à l'actualisation du tableau des indemnités de fonction majorées des élus municipaux,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DIT que la présente Délibération abroge et remplace la Délibération n° CM20241210_216 du Conseil municipal en date du 10 décembre 2024 susvisée.

- DECIDE de modifier l'attribution des indemnités de fonctions majorées au bénéfice du Maire, des Adjointes au Maire, des Conseillers municipaux délégués et des Conseillers municipaux de la Commune d'Évry-Courcouronnes selon la répartition figurant au tableau ci-annexé.

- DIT que les taux des indemnités de fonction majorées sont fixés comme suit :

ELUS	TAUX majoré (% de l'indice brut terminal de la fonction publique)
MAIRE	68,22 %
1 ^{er} ADJOINT AU MAIRE	67,38 %
2 ^{ème} ADJOINT AU MAIRE	56 %
ADJOINTS AU MAIRE	41,13%
CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS REFERENTS DE QUARTIER	21,25 %
CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS	11,25 %
CONSEILLERS MUNICIPAUX	4,50 %

- DIT que la dépense correspondante est inscrite au budget communal.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Envoyé en préfecture le 31/03/2025

Reçu en préfecture le 31/03/2025

Publié le



ID : 091-200083525-20250328-CM20250327_091-DE

CONSEIL MUNICIPAL – SÉANCE DU 27 MARS 2025**ACTUALISATION DU TABLEAU DES INDEMNITES MAJOREES ATTRIBUEES
AUX ELUS**

ELUS			Taux des indemnités majorées applicable au traitement correspondant à l'indice brut terminal de la fonction publique
MAIRE	BEAUDET	STEPHANE	68,22 %
1er adjoint	ZEGHOUF	MEDHY	67,38 %
2ème adjoint	VALERO	DANIELLE	56 %
3ème adjoint	CHATAGNON	PASCAL	41,13 %
4ème adjoint	MAISONNAVE-COUTEROU	CLAUDE-EMMANUELLE	41,13 %
5ème adjoint	PROT	PIERRE	41,13 %
6ème adjoint	CHAUMONT	CENDRINE	41,13 %
7ème adjoint	POTOKAR	OLIVIER	41,13 %
8ème adjoint	BAYOL	MELINDA	41,13 %
9ème adjoint	FLEURY	RONAN	41,13 %
10ème adjoint	BADIANE	DIARRA	41,13 %
11ème adjoint	COUVIDAT	YVAN	41,13 %
12ème adjoint	OMER	AGNES	41,13 %
13ème adjoint	MESLIN	LUCAS	41,13 %
14ème adjoint	BOURGEOIS	CORINNE	41,13 %
15ème adjoint	BAKARY	ALBAN	41,13 %
16ème adjoint – Adjoint de Quartier	BOUBEL	MYRIAM	41,13 %
Conseillère municipale déléguée	PLAUD	MARIE-THERESE	11,25 %
Conseiller municipal délégué / Référent Quartier	CATALIFAUT	HENRI	21,25 %
Conseiller municipal délégué / référent de quartier	BONNAFOUS	MICHEL	21,25 %
Conseillère municipale déléguée	BONNET	CARMELE	11,25 %

Conseiller municipal délégué	CARON	JEAN	11,25 %
Conseiller municipal délégué	CAUCHEBRAIS	PASCAL	11,25 %
Conseillère municipale déléguée	DEL MEI-GUILBERT	MARA	11,25 %
Conseillère municipale déléguée	TI-A-HING	TANIA	11,25 %
Conseiller municipal délégué	DARDILLAC	PHILIPPE	11,25 %
Conseiller municipal délégué	JOURNE	STEPHANE	11,25 %
Conseillère municipale déléguée / référent de quartier	OVONO	DANIELE	21,25 %
Conseiller municipal	N'SONDE	FREDDY	4,5 %
Conseillère municipale déléguée / référent de quartier	VILLEMIN	VIRIGINIE	21,25 %
Conseillère municipale déléguée	GIRARD	NATACHA TELIANE	11,25 %
Conseillère municipale déléguée	KOITA	FATOUMATA	11,25 %
Conseiller municipal délégué / référent de quartier	SCHWAB	JORDAN	21,25 %
Conseillère municipale déléguée	INJAI	DIOULABA	11,25 %
Conseillère municipale déléguée	HANNA	LAURENE	11,25 %
Conseiller municipal délégué	COURTAUX	REMY	11,25 %
Conseiller municipal	GARNIT	RAFIK	4,5 %
Conseiller municipal	BENAMARA	SAMIR	4,5 %
Conseillère municipale	BEROT	PETROLINE	4,5 %
Conseiller municipal	GRAH	JEAN-BAPTISTE	4,5 %
Conseillère municipale	AMRANI	FARIDA	4,5 %
Conseiller municipal délégué	M BAYE	ABDOUL-AZIZ	11,25 %

Conseiller municipal délégué	GIANATI	GERARD	11,25 %
Conseillère municipale déléguée	BEN DOULAT	FADILA	11,25 %
Conseiller municipal	SERIDJI	AZZEDINE	4,5 %
Conseillère municipale déléguée	PRISCA	EDWIGE	11,25 %
Conseiller municipal délégué	CHAILLOT	HENRI	11,25 %
Conseillère municipale déléguée	MARQUE	DOMINIQUE	11,25 %
Conseiller municipal	SIMENOU	HENRY	4,5%
Conseiller municipal délégué	MARIETTE	CHARLES	11,25 %
Conseillère municipale – Référente de Quartier	FAYED	MINA	21,25%
Conseillère municipale déléguée	NUAGE	JULIE	11,25 %
Conseiller municipal délégué	DE SOUSA	VALDEMAR	4,5 %